Newsletter sur la Coopération Mondial

CIAS
Conseil International d'Action Sociale

Mars 2017

Photo: UN Women/Ryan Brown

L'édition de mars de la Newsletter sur la Coopération mondiale est consacrée aux questions sur le genre. Les auteures des articles publiés ci-dessous discutent notamment des diverses formes d'inégalités entre les sexes, qui existent dans l'accès aux systèmes de protection sociale, et démontrent avec vivacité les risques et vulnérabilités liés au genre et la nécessité de prendre en considération la question du genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes favorables aux femmes. Les désavantages liés au sexe sont considérés dans leur complexité comme une série de problèmes disparates et interconnectés, tandis que la promotion des systèmes de protection sociale élaborés en conséquence est perçue comme un outil vital à l'autonomisation des femmes.

Cette édition propose également des informations sur le processus préparatoire à la prochaine Conférence mondiale conjointe sur le travail social et le développement social de 2018 à Dublin. Comme à son habitude, la Newsletter informe ses lecteurs des « trouvailles du mois », il s'agit de ressources et de liens utiles.

Sergei Zelenev, Directeur exécutif du CIAS et rédacteur de la Newsletter sur la Coopération mondiale

suite page 2

ZOOM

Concevoir des programmes de transferts de liquidités favorables aux femmes 2
Les travailleuses informelles et l'accès à la protection sociale 7

suite de la page 1

Concevoir des programmes de transferts de liquidités favorables aux femmes[1]

Elaine Fultz
JMF Research Associates, Philadelphie

Ces dernières décennies, les actions du gouvernement visant à étendre la protection sociale aux personnes vivant et travaillant dans l'économie informelle ont en grande partie reposé sur les programmes de transferts de liquidités. Ces programmes apportent des paiements modestes et réguliers aux familles dans le besoin. Les recherches montrent que ces transferts, lorsqu'ils sont bien conçus, sont très efficaces pour aider les familles à stabiliser leur budget, à investir dans des biens productifs et à scolariser leurs enfants. Plusieurs programmes conséquents de transferts de liquidités ont retenu l'attention au niveau international, notamment le programme *Bolsa Familia* au Brésil, *Prospera* (anciennement *Opportunidades*) au Mexique et le *Old Age Pension and Child Support Grant* en Afrique du Sud ; des recherches plus poussées sont axées sur ces programmes.

Un axe important des recherches porte sur les transferts de liquidités et sur l'autonomisation des femmes, partant de l'état de fait que la pauvreté touche les femmes de manière disproportionnée. Cet axe examine l'impact des transferts sur le sentiment des femmes d'être maîtresses de leur vie, ainsi que sur leur capacité à passer à un emploi rémunéré. Il y a eu un regain d'intérêt pour ces impacts grâce à l'approbation de la Recommandation n°202 sur les socles de protection sociale par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui appelle les gouvernements à aborder l'égalité entre les sexes comme un principe directeur dans l'extension de la protection sociale.

Ce bref article présente des informations visant à influer la conception des programmes de transferts de liquidités favorables aux femmes. Il met d'abord en avant les conclusions majeures des recherches concernant les impacts des transferts de liquidités sur les différents sexes et fait part de commentaires importants sur ces conclusions. A partir de cela, il élabore ensuite une série d'options pour la conception de programmes favorables aux femmes.

Les transferts de liquidités et l'autonomisation des femmes : ce que l'on sait

La plupart des femmes recevant des transferts de liquidités rapportent être plus maîtresses de leur vie personnelle. [2] Dans les sociétés traditionnelles, elles gagnent en mobilité lorsqu'elles doivent régulièrement quitter le domicile pour aller chercher le transfert. Lorsque les transferts sont rendus conditionnels par des obligations, par exemple, participer à des formations ou à des sessions d'informations, les femmes trouvent en général une utilité à ce qu'elles ont appris (à savoir, une meilleure alimentation, hygiène et une planification familiale). Gérer un transfert tend à donner plus d'importance au statut de la femme au sein de la famille [3] et à améliorer son accès aux réseaux sociaux

[1] Cet article s'appuie sur une revue documentaire de l'OIT, « Programmes de transferts de liquidités, réduction de la pauvreté et autonomisation des femmes », Document de travail 4, 2013, par Elaine Fultz et John Francis, ainsi que sur un certain nombre de rapports importants.

[2] Adato (2000), Bradshaw et QuirosViques (2008), et Plagerson et Ulriksen (2016).

[3] Il ne s'agit cependant pas d'une conclusion uniforme, ce point est discuté dans la section suivante.

permettant une collaboration économique et permettant de sécuriser la protection sociale informelle. Si le paiement est assez élevé, il permet également aux femmes (et aux hommes) de faire des investissements modestes –par ex. acheter une ferme d'élevage, un branchement électrique ou un réfrigérateur.[4] Dans les programmes où les femmes reçoivent des fonctions dans l'administration du programme (par ex. : *Vocales* dans le programme *Prospera*[5] au Mexique), certaines femmes acquièrent de l'expérience et des compétences qui leur permettent de trouver un emploi.

A côté de ces avantages, la recherche montre également les inconvénients lorsque les transferts de liquidités sont subordonnés à des conditions qui prennent du temps – par ex. obtenir une documentation régulière de la fréquentation scolaire des enfants et des bilans de santé[6]. Manquant déjà de temps, certaines femmes trouvent que ces conditions réduisent leur capacité à générer des revenus. Les détracteurs dénoncent le fait que les gouvernements comptent sur les mères pour remplir ces conditions, ce qui perpétue l'idée que les tâches de soins familiales relèvent principalement de la responsabilité de la mère.[7] D'autres détracteurs notent qu'en attribuant la responsabilité aux femmes de remplir les modalités pour la famille, les gouvernements mobilisent les femmes dans la mise en œuvre des politiques étatiques pour aider leurs enfants, sans pour autant prendre d'initiatives pour aider les femmes elles-mêmes.

Certains gouvernements articulent les transferts de liquidités aux services qui ont le potentiel d'aider les femmes à échapper à la pauvreté ; par ex. garde d'enfants, formations, placement professionnel et emploi public. Ces articulations font suite à la critique précédente, cependant la recherche décèle trois défis pratiques. Premièrement, les recherches montrent que, si travailler permet de sortir de la pauvreté, les emplois doivent être articulés simultanément ou en séquence rapprochée – à savoir, la garde d'enfants, l'alphabétisme et les formations techniques, le soutien à la recherche d'emploi, l'emploi public et/ou les subventions salariales.[8] Deuxièmement, des programmes aux objectifs et règles différents doivent être faits de sorte à fonctionner parallèlement sans heurt. A tout le moins, ceci incite à un rôle fort du gouvernement dans la coordination, à savoir des responsables individuels ou des guichets uniques. Au maximum, créer des articulations efficaces nécessite de reconcevoir le programme. Troisièmement, pour atteindre les femmes des zones rurales où la pauvreté est souvent la plus élevée, les programmes articulés doivent être décentralisés, et les travaux publics peuvent s'avérer nécessaires pour offrir un nombre suffisant d'emplois. Pour toutes ces raisons, le coût des articulations tend à être élevé[9], généralement bien au-delà du coût des programmes de transferts de liquidités mêmes.

---

[4] A savoir, le programme *Prospera* au Mexique et le programme *Old Age Pension and Child Support Grant* en Afrique du Sud. Fultz and Francis (2013), Tableau 5.

[5] *Vocales* aide d'autres femmes à accéder à des prestations et à remplir les modalités. Il existe en général quatre *vocales* par communauté qui sont spécialisés dans l'éducation, la santé, l'alimentation et le contrôle du programme.

[6] Molyneux (2006, 2008).

[7] Bradshaw et Viques (2008).

[8] Fultz et Francis (2013) identifient trois types d'articulations– celles qui rendent les emplois disponibles, possibles et rentables. De la O Campos (2015) identifie sept articulations dont les femmes rurales ont besoin: services de santé, éducation, biens productifs, assurance sociale et services financiers, technologie et services d'extension, un statut de travail plus productif et une infrastructure communautaire adaptée aux besoins des femmes.

[9] Molyneux (2016).

Certains gouvernements articulent les transferts de liquidités aux services qui ont le potentiel d'aider les femmes à échapper à la pauvreté ; par ex. garde d'enfants, formations, placement professionnel et emploi public. Ces articulations font suite à la critique précédente, cependant la recherche décèle trois défis pratiques. Premièrement, les recherches montrent que, si travailler permet de sortir de la pauvreté, les emplois doivent être non seulement disponibles mais aussi faisables et rentables. En conséquence, plusieurs programmes doivent être articulés simultanément ou en séquence rapprochée – à savoir, la garde d'enfants, l'alphabétisme et les formations techniques, le soutien à la recherche d'emploi, l'emploi public et/ou les subventions salariales.[1] Deuxièmement, des programmes aux objectifs et règles différents doivent être faits de sorte à fonctionner parallèlement sans heurt. A tout le moins, ceci incite à un rôle fort du gouvernement dans la coordination, à savoir des responsables individuels ou des guichets uniques. Au maximum, créer des articulations efficaces nécessite de reconcevoir le programme. Troisièmement, pour atteindre les femmes des zones rurales où la pauvreté est souvent la plus élevée, les programmes articulés doivent être décentralisés, et les travaux publics peuvent s'avérer nécessaires pour offrir un nombre suffisant d'emplois. Pour toutes ces raisons, le coût des articulations tend à être élevé[1], généralement bien au-delà du coût des programmes de transferts de liquidités mêmes.

En conséquence, il semble que pour plusieurs pays en développement, il sera possible de réaliser les articulations uniquement à moyen ou à long terme. Même pour les pays à moyens revenus, la volonté politique fera éventuellement défaut r s'agira de mettre à disposition les ressources nécessaires. Pour soutenir le développement d'articulations efficaces à large échelle, il est utile de considérer ce qui est faisable pour intégrer des motivations à l'emploi des femmes au sein des femmes au sein des programmes de transferts de liquidités mêmes.

Conception de programmes de transferts de liquidités favorables aux femmes

Comme toutes les interventions politiques, l'impact des transferts de liquidités dépend du contexte : ce qui fonctionne dans un cas peut ne pas être viable ou efficace dans d'autres. En conséquence, il convient de percevoir la liste suivante comme une série d'options pour les décideurs politiques, les administrateurs et les défenseurs, qu'il faut recontextualiser selon chaque environnement.

- *Taille des transferts* – Le récent enthousiasme pour les transferts de liquidités cache parfois l'importance du montant de la prestation. Pour le dire rapidement, afin de permettre à un bénéficiaire d'échapper à la pauvreté, le transfert doit non seulement satisfaire les besoins immédiats, mais aussi apporter une marge permettant d'investir dans des biens pour générer un revenu plus productif, une recherche d'emploi, ou des services qui réduisent le déficit en temps. Tous les transferts de liquidités actuels ne garantissent pas cette marge supplémentaire. Parmi les plus développés, le programme *Prospera* au Mexique ou le *Old Age Pension and Child Support Grant* en Afrique du Sud se distinguent car ils permettent aux bénéficiaires d'investir, ne serait-ce que modestement, dans la génération de revenus.[10]

- *Statut légal et méthode de paiement* – les programmes de transferts de liquidités destinés aux femmes apportent un accès

[10]Fultz et Francis (2013). Dans le cas de la retraite vieillesse, les femmes d'Afrique du Sud financent souvent la recherche d'emploi de leurs filles et s'occupent de leurs enfants lorsque ces dernières vont travailler.

direct aux paiements et à leur contrôle. En conséquence, ainsi que l'a appelé la Recommandation n°202 de l'OIT, les critères d'éligibilité devraient être fixés par la loi, établissant ainsi un droit statutaire aux prestations pour les demandeurs éligibles et un processus bien défini pour ceux souhaitant faire appel en cas de refus. Les paiements directs – par ex. en personne, par virement sur un compte bancaire individuel, ou par crédit sur un appareil électronique personnel (« mobile money ») – contribuent aussi à l'émancipation des femmes.

- *Modalités* – Comme nous l'avons démontré précédemment, les exigences de documentation détaillée et régulière des modalités remplies sont lourdes. En plus, il est prouvé que les transferts conditionnels n'ont pas de meilleurs résultats que les transferts non conditionnels, surtout lorsque les services auxquels les bénéficiaires doivent recourir – par ex. les écoles et les cliniques – sont de faible qualité.[11] En conséquence, les gouvernements cherchant à élaborer un programme destiné aux femmes opteront pour des transferts non conditionnels, pour des modalités peu contraignantes – par ex. une formation ponctuelle, des sessions d'informations ou des fonctions d'administrateurs des programmes – ou, autre possibilité, pour des transferts nominatifs. Dans ce cas, les bénéficiaires sont simplement informées que les fonds sont destinés à des buts spécifiques, sans qu'il y ait contrôle ou menace de pénalités. La plupart des bénéficiaires sont plutôt favorables aux suggestions d'utiliser les fonds pour leurs enfants.[12] Les transferts nominatifs éliminent aussi les coûts du contrôle par les gouvernements et, plus important encore du point de vue du genre, évitent aux femmes le fardeau de remplir les modalités.

- *Motivations à l'emploi* – Tout en cherchant à articuler les transferts de liquidités à une gamme de services relatifs à l'emploi, les gouvernements devraient aussi exploiter plus d'options immédiates pour la promotion des emplois dans le cadre des programmes de transferts de liquidités. Les outils principaux sont alors des bonus, des modalités peu contraignantes, et une utilisation originale des politiques propres au programme en matière de ressources humaines.
  Les bonus peuvent être utilisés pour subventionner l'emploi des femmes dans le secteur formel. En subventionnant l'emploi formel, les bonus ne font pas que rendre le travail plus rentable ; ils contribuent également à garantir que la femme est couverte par une assurance sociale qui propose généralement des prestations plus élevées que les programmes de transferts de liquidités et couvre un plus grand éventail de risques. Par exemple, *Ethical Family Income* au Chili offre un bonus égal à 20% du salaire pour une période allant jusqu'à 4 ans. Des bonus ponctuels peuvent être offerts pour des initiatives relatives à l'emploi, comme un examen ou l'obtention d'un certificat pour valider l'acquisition de compétences.

- *Modalités peu contraignantes* – Comme mentionné précédemment, les femmes apprécient généralement les sessions qui les réunissent avec d'autres femmes afin d'obtenir des informations et de développer des compétences. Le fait de se retrouver avec d'autres femmes aide à construire une solidarité entre les femmes se trouvant dans des situations similaires et l'acquisition de compétences aide à

[11] Plagerson et Ulriksen (2016).

[12] Rosenberg (2013). Des études montrent que cela est aussi vrai pour les hommes, par ex. Benhassine et al. (2014).

- promouvoir la disposition à l'emploi. Les programmes de transferts de liquidités peuvent sponsoriser ces sessions, en axant sur des domaines comme la recherche d'emploi, l'alphabétisme et les compétences techniques et commerciales fondamentales. Créer un partenariat avec une ONG de femmes est une approche prometteuse pour mettre en place des formations. Un critère majeur pour la conception de programmes en faveur des femmes est que ces réunions ne doivent pas représenter un fardeau en facteur temps – par ex. la participation reste facultative, seulement obligatoire ponctuellement et éventuellement à rendre attractive avec un petit bonus en espèces.

- *Programme de politiques en ressources humaines* – les transferts de liquidités peuvent attribuer des fonctions dans l'administration des programmes qui encouragent de nouvelles identités en dehors du domicile. Par exemple, les femmes peuvent aider les nouvelles participantes à comprendre et à respecter les règles et à remplir les modalités (comme pour *Prospera*), à évaluer la performance du programme (par ex. l'administration des instruments de sondage), ou à aider les autres femmes à acquérir des compétences de base (par ex. en étant assistantes scolaires dans des cours où elles avaient des points forts). En outre, les programmes de transferts de liquidités peuvent établir leurs propres politiques de recrutement et de promotion pour donner des postes visibles et significatifs aux femmes, surtout aux femmes ayant des origines ethniques et sociales similaires à celles des participantes au programme. De tels exemples d'emplois pour les femmes sont des messages puissants pour montrer ce qui est possible.

En résumé, les gouvernements qui cherchent à concevoir des programmes de transferts de liquidités favorables aux femmes vont mettre en place des montants de prestations assez élevés pour soutenir l'investissement dans la génération de revenus. Ils vont établir un droit aux prestations en faisant de l'éligibilité un droit légal, payer les femmes directement et conserver des modalités peu contraignantes. Lorsque ce sera possible, ils articuleront également les transferts de liquidités à l'éligibilité aux services de l'emploi. Dans les pays où ces articulations ne sont actuellement pas réalisables, ils compenseront en mettant en place des motivations à l'emploi, directement dans les programmes de transferts de liquidités. Additionnées, ces approches sont des composantes permettant de corriger les désavantages enracinés qui maintiennent de grands nombres de femmes dans la pauvreté, ainsi que l'a dénoncé la Recommandation n°202 de l'OIT.

Bibliographie

Adato, Michele, Benediste de la Briere, Mindek Dubravka, Agnes Quisumging. 2000. *The Impact of Progresa on Women's Status and Intrahousehold Relations*. Final Report. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.

Benhassine, Najy, Florencia Devoto, Esther Duflo, Pascaline Dupas, and Victor Pouliquen. 2014. "Turning a Shove into a Nudge? A Labeled Transfer Program for Education," viewed at web.stanford.edu/pdupas/Morocco-Tayssir_LCT.pdf

Bradshaw, Sarah and Ana QuirosViques. 2008. "Women Beneficiaries or Women Bearing a Cost? A Gendered Analysis of the *Red Proteccion Social* in Nigeria." *Development and Change*, Volume 39, Issue 5, pp. 823-844, September 2008.

De la O Campos, Ana Paula. 2015. "Empowering Rural Women through Social

Protection." Rural Transformations Technical Paper Series, No. 2. Rome: FAO, 2015.

Flowers, Andrew. 2016. "What Would Happen If We Just Gave People Money?" *Fivethirtyeight Newsletter*, viewed at http://fivethirtyeight.com/features/universal-basic-income/?ex_cid=newslettter

Molyneux, Maxine with Nicola Jones and Fiona Samuels. 2016. "Can Cash Transfer Programs Have Transformative Effects?" The Journal of Development Studies. ISSN: 0022-0388 (Print) 1743-9140 (Online), http://www.tandfonline.com/loi/fids20.

Molyneux, Maxine. 2008. "Conditional Cash Transfers: A Pathway to Women's Empowerment?" Institute of Development Studies. Working Paper No. 5. Brighton. Viewed at: http://www.pathwaysofempowerment.org/PathwaysWP5-website.pdf

---. 2006. "Mother at the Service of the New Policy Agenda." *Journal of Social Policy and Administration*, Volume 40, 2.3

Plagerson, Sophie and Marianne S. Ulriksen. 2015. "Cash Transfer Programs, Poverty Reduction, and Economic Empowerment of Women in South Africa." Geneva: International Labor Office, Working Paper No. 4/2015

Rosenberg, Tina. 2013. "The Benefits of Cash Without Conditions." *New York Times*, August 28, 2013.

Les travailleuses informelles et l'accès à la protection sociale

Par Rachel Moussié Conseillère en protection sociale, *Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO)*

Rachel Moussié

Chaque année en mars, nous célébrons et rendons hommage au combat des femmes pour l'égalité des droits lors de la Journée Internationale de la Femme et lors du rendez-vous annuel de la Commission de l'ONU de la condition de la femme. La Commission se réunit chaque année pour contrôler et faire le bilan des progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing et de la Plateforme d'Action et pour faire perdurer les principes des droits de l'homme inscrits dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes (CEDAW). La 61e session de la Commission a eu lieu à New-York du 13 au 24 mars et a fait le tour de la question de l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution. C'était une bonne opportunité pour échanger sur la position des femmes sur le marché du travail et les conséquences sur leur accès et leur inclusion aux systèmes de protection sociale.

Le secteur informel a continué de se développer et de prendre différentes formes, tant au Nord qu'au Sud. Aujourd'hui, ce sont les femmes qui trouveront plutôt un emploi dans l'économie informelle que les hommes. Les travailleuses informelles représentent 83% des femmes actives en Asie du Sud, 74% en Afrique sub-saharienne et 54% en Amérique latine et aux Caraïbes.[13] Au sein de l'économie informelle, les femmes sont plus

[13] Vanek, J., M. Chen, F. Carré, J. Heintz and R. Hussmanns. (2014) Statistics on the Informal Economy: Definitions, Regional Estimates & Challenges. WIEGO Working Paper (Statistics) No 2. WIEGO. WIEGO.

susceptibles d'être travailleuses indépendantes, en travaillant à leur propre compte ou en rapportant de l'argent à la famille.[14] Certaines femmes peuvent aussi recevoir un salaire en tant que travailleuses à domicile. La segmentation par sexe dans l'économie informelle signifie que les femmes se trouvent dans les formes les plus vulnérables d'emplois. Elles peuvent travailler comme vendeuses de rue et vendeuses au marché, ramasseuses d'ordures, travailleuses domestiques ou travailleuses à domicile. Les travailleuses informelles gagnent des revenus inférieurs, sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, et n'ont pas accès à la protection sociale par le biais de leur emploi.

Le cadre développé par Lund and Srinivas nous aide à mieux conceptualiser les risques et vulnérabilités que rencontrent les travailleuses informelles, ainsi que les possibilités d'extension de la protection sociale.[15] Le cadre définit les risques, les vulnérabilités et la protection par une analyse des interconnexions entre le travail (secteur d'emploi, statut de l'emploi et lieux de travail), le stade de la vie et le sexe. Différents secteurs d'emploi, différents lieux de travail et différents statuts d'emploi exposent les travailleuses informelles à différents types de risques et posent différentes possibilités de protection. Les ramasseuses d'ordures indépendantes travaillant sur les décharges peuvent être exposées à d'autres problématiques de santé au travail et de risques de sécurité que les travailleuses domestiques travaillant dans leurs maisons privées. La travailleuse domestique a un employeur et peut facilement être rattachée aux régimes traditionnels de sécurité sociale, tandis que les ramasseuses d'ordures indépendantes ne le peuvent pas. La ramasseuse d'ordures doit se mettre en contact avec la municipalité locale afin de rendre son lieu de travail plus sûr, alors que les travailleuses domestiques auront plutôt affaire aux départements du travail.

Les travailleuses informelles identifient les services de santé et la sécurité du revenu pendant la vieillesse comme des mesures prioritaires en matière de protection sociale. Il est reconnu que les femmes auront plus tendance que les hommes à aller consulter pour des services de santé tout au long de leur vie, en raison de leurs besoins dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et de leur espérance de vie plus élevée. Alors que des responsabilités inégales pèsent sur les femmes par rapport à leurs tâches de soins et leur travail domestique non rémunérés, elles ont en plus à charge les coûts en termes de temps et de revenus si un enfant ou un membre de la famille est malade et requiert alors des soins de santé. Elles peuvent perdre un jour de travail pour accéder aux services de santé ou à des soins pour le malade alité à la maison. L'absence de bons services de santé publique pousse les travailleuses informelles à dilapider leurs économies limitées dans le paiement des soins et des médicaments.

En raison de la segmentation par sexe sur le marché du travail et des années de désavantages économiques accumulés, les femmes sont moins susceptibles de bénéficier d'une retraite.[16] Des revenus bas et l'absence de retraite, d'épargnes ou de biens obligent beaucoup de travailleuses informelles à continuer de travailler même dans leurs

[14] Chen. M. (2012). The Informal Economy: Definitions, Theories and Policies. WIEGO Working Paper No. 1. WIEGO.

[15] Lund, F. and Srinivas, S. 2000. Learning from experience: A gendered approach to social protection for workers in the informal economy. ILO

[16] Staab. S. 2015. Protection Women's Income Security in Old Age: Toward Gender Responsive Pension Systems. Policy Brief No. 3. UN Women.

Photo 1: Crédit photographique: Paula Bronstein/Getty Images Reportage. Travailleuse à domicile à Bangkok, en Thaïlande.

soins de santé dont elles ont besoin. Les femmes plus âgées acceptent un travail rémunéré ou non dans l'économie informelle, à continuer de travailler même dans leurs vieilles années et ce, sans avoir accès aux soins de santé dont elles ont besoin. Les femmes plus âgées acceptent un travail rémunéré ou non dans l'économie informelle, en plus de leurs tâches de soins et de leur travail domestique non rémunérés. En Thaïlande, par exemple, beaucoup de femmes âgées acceptent des travaux à réaliser à la maison pour continuer à toucher un revenu pendant qu'elles surveillent leurs petits-enfants placés sous leur surveillance. Une espérance de vie plus élevée pour les femmes signifie que des mesures politiques devront prendre en considération les femmes plus âgées, à mesure que les tendances du vieillissement de la population évolueront.

Les travailleuses informelles mentionnent également la nécessité de bons services de garde pour enfants à des prix abordables, auxquels elles puissent confier leurs jeunes enfants. Les protections de la maternité sont vitales tant pour les travailleuses que pour leurs enfants, mais les prestations restent le plus efficace lorsqu'elles sont combinées à des services à l'enfant de qualité, une fois que la mère retourne travailler. Sans un accès à des services à l'enfant, les travailleuses informelles acceptent des emplois plus flexibles, plus irréguliers et moins rémunérés. Alors qu'elles jonglent entre les soins à apporter à leur enfant et le travail rémunéré, leur productivité baisse, entraînant aussi une baisse des revenus.[17] Une vendeuse de rue en Inde rate un jour de travail lorsqu'il pleut parce qu'elle ne peut pas emmener ses enfants avec elle et qu'il n'y a personne à la maison pour s'occuper d'eux. Les ramasseuses d'ordures au Brésil expliquent que lorsque le centre de soins publics est fermé, elles ne peuvent pas aller travailler.[18]

Les mesures de protection sociale universelle sont primordiales pour obtenir des résultats pour les travailleuses informelles. Elles peuvent être exclues des régimes testés et ciblés parce qu'elles gagnent un revenu et ne sont pas considérées comme faisant partie des plus vulnérables. Néanmoins, leurs revenus sont très bas et irréguliers, et les risques auxquels elles sont confrontées de par leur travail et au cours de leur vie sont très élevés. Etendre les socles de protection sociale doit revenir à s'engager en faveur de soins de santé universels, de protections de la maternité, de retraites et d'accès à des services publics de qualité comme les services à l'enfant. La Recommandation n°204 de l'OIT sur la transition de l'économie informelle à l'économie formelle souligne le rôle que la protection sociale peut jouer dans la création d'opportunités de travail plus décent pour les travailleuses informelles. Il existe un plus grand nombre de possibilités pour le rattachement des salariées informelles aux régimes d'assurance sociale en raison de l'existence d'un employeur, comme le prouvent les efforts soutenus des gouvernements d'étendre la protection sociale aux travailleuses domestiques.[19]

[17] Alfers. L. 2016. Our children do not get the attention they deserve: A synthesis of research findings on women informal workers and child care from six membership-based organizations. WIEGO.

[18] Ibid.

[19] ILO. 2016. Formalizing Domestic Work. Geneva: Switzerland

Cependant, les régimes d'assistance sociale universelle seront plus efficaces par le biais des socles de protection sociale si l'on veut toucher les travailleuses informelles indépendantes.

Photo 1: Crédit photographique: Jonathan Torgovnik/Getty Images Reportage
Kayayei, porteuses de marché travaillant au marché Kantamanto à Accra au Ghana, portent de lourdes charges tout en s'occupant de leurs enfants.

En ce mois où nous célébrons le combat des femmes pour l'égalité entre les sexes, nous pouvons également penser aux travailleuses informelles qui sont en train de mettre en place des organisations de travailleuses pour réclamer leurs droits du travail et demander une protection sociale. Les porteuses de marché au Ghana connues sous le nom de *kayayeis* ont organisé leur propre accès au *National Health Insurance Scheme*. Leurs salaires étaient si bas qu'elles ne pouvaient pas se payer les cotisations annuelles.[20] Suite à des négociations avec le gouvernement, une nouvelle cotisation à prix réduit a été mise en place, de sorte à ce que ces femmes puissent avoir accès au régime. Au Brésil, des coopératives de ramasseuses d'ordures à Belo Horizonte ont demandé à ce que le gouvernement investisse plus dans les soins aux enfants par le biais de budgets participatifs et ont appelé la municipalité à ouvrir les centres pour enfants durant leurs heures de travail, à savoir tôt le matin jusqu'au soir. [21] L'organisation de soins de santé, de soins pour les enfants et de retraites universelles est aussi un point de départ efficace pour mobiliser les travailleuses informelles et renforcer leurs organisations.

Bibliographie

Alfers, Laura. (2016) Our children do not get the attention they deserve: A synthesis of research findings on women informal workers and child care from six membership-based organizations. WIEGO.

Alfers, Laura. (2012) The Ghana National Health Insurance Scheme: Assessing Access by Informal Workers. WIEGO. Durban: South Africa

Chen, Martha Alter. (2012) The Informal Economy: Definitions, Theories and Policies. WIEGO Working Paper No. 1. WIEGO.

ILO. (2016) Formalizing Domestic Work. Geneva: Switzerland

Lund, Frances and Smita Srinivas. (2000) Learning from experience: A gendered approach to social protection for workers in the informal economy. ILO

Moussié, Rachel. (2017) Women Informal Workers Mobilizing for Child Care. WIEGO.

Staab, Silke. (2015) Protection Women's Income Security in Old Age: Toward Gender Responsive Pension Systems. Policy Brief No. 3 UN Women.

Vanek, J., M. Chen, F. Carré, J. Heintz and R. Hussmanns. (2014) Statistics on the Informal Economy: Definitions, Regional Estimates & Challenges. WIEGO Working Paper (Statistics) No 2. WIEGO. WIEGO.

[20] Alfers. L. 2012. The Ghana National Health Insurance Scheme: Assessing Access by Informal Workers. WIEGO. Durban: South Africa

[21] Moussié. R. 2017. Women Informal Workers Mobilizing for Child Care. WIEGO.

Qu'est-ce que WIEGO ?

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation, mieux connu sous l'acronyme anglais WIEGO, est un réseau mondial, à vocation action-recherche-politique, qui se mobilise pour améliorer le statut des travailleurs pauvres de l'économie informelle, en particulier celui des femmes. WIEGO construit des alliances avec ses membres et recrutent ses membres à trois niveaux: des organisations de travailleurs informels, des chercheurs et statisticiens travaillant dans le domaine de l'économie informelle, et des professionnels issus des agences de développement intéressées par l'économie informelle. WIEGO poursuit ses objectifs en aidant à construire et à renforcer les réseaux des organisations des travailleurs informels; en menant une analyse des mesures politiques, des recherches statistiques et une analyse des données sur l'économie informelle; en apportant des conseils en matière de politiques et en rassemblant des dialogues relatifs à l'économie informelle; et en documentant et en disséminant les bonnes pratiques en soutien à la main d'oeuvre informelle. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.wiego.org

WIEGO
Women in Informal Employment
Globalizing and Organizing

Conseillère senior à l'Institut royal des Tropiques (KIT) d'Amsterdam

Par Julie Newton

Il est possible de traiter l'égalité entre les sexes par le biais d'une protection sociale à moindre coût en ayant recours à de simples modifications conceptuelles (par ex. mener

Julie Newton

mener une analyse des risques avant la conception et intégrer des articulations à des interventions complémentaires sur la sensibilisation, en particulier quand on cible les femmes), en plus d'investissements dans la formation des capacités pour la mise en œuvre au niveau communautaire.

Adopter le point de vue de l'égalité entre les sexes n'est pas une option facultative, mais bien la composante essentielle d'une politique et d'une programmation de la protection sociale si l'on veut entraîner des changements durables à long terme. En adoptant un tel point de vue, la protection sociale a le potentiel de transformer des circonstances sociales et économiques inégales, à un niveau systémique. Cette « protection sociale transformative » doit être tenue pour responsable des différents risques auxquels les femmes et les hommes sont confrontés au cours de leur vie et ce, dès la phase de conception.

Appliquer ce point de vue à la protection sociale nécessite de passer à des plans de déploiement et de mise en œuvre, qui devraient être appuyés par des ressources adéquates et faire l'objet de suivis constants au fil du temps.

Sans ce point de vue de l'égalité entre les sexes, la protection sociale pourrait même renforcer les stéréotypes genrés traditionnels, augmenter le déficit en temps des femmes, voire aboutir à une violence liée au genre.

La transition vers un programme motivant et transformateur reconnaît que les transferts de ressources à eux seuls ne sont pas suffisants pour garantir que chacun (y compris les personnes marginalisées et vulnérables)

puisse bénéficier de manière égale des opportunités créées par la croissance, et qu'un point de vue de l'égalité entre les sexes est également nécessaire. Ceci implique de considérer à la fois *le foyer même* pour comprendre qui bénéficie des divers instruments, notamment comment ils répondent aux différents besoins pratiques et stratégiques, mais aussi *au-delà du foyer et des communautés,* vers les structures des inégalités qui influencent les différents risques et opportunités que les femmes et les hommes rencontrent à différents stades de leur vie. Dans ce cas, une analyse genrée est primordiale pour comprendre comment les rôles socialement construits des femmes et des hommes influencent leur prédisposition à différents risques, leur capacité à y faire face et donc, s'ils profitent (ou non) de la protection sociale.

Jusqu'à présent, peu de programmes de protection sociale ont cherché à éliminer les risques sociaux liés à la discrimination sociale et aux inégalités entre hommes et femmes. Pour les femmes, cela consiste en une prise de décision limitée au sein du foyer et en un pouvoir de négociation limité, en un déficit temps résultant de responsabilités de travail non rémunérés et de soins non rémunérés prodigués à la famille, et en une prise de parole limitée au sein de la communauté : tout ceci empêche les femmes de réclamer leurs droits et prestations. Le type de risques rencontrés évolue aussi au cours de la vie d'une femme ; par exemple, la fréquentation scolaire, les jeunes adolescentes peuvent se voir refuser le droit d'aller à l'école en raison de normes sociales ou être prises au piège dans un mariage précoce, échappatoire à la pauvreté. Peu de programmes de protection sociale ont eu pour objectif premier explicite de chercher à transformer les relations entre hommes et femmes[22]. Dans le pire des cas, certains régimes ne sont pas conscients de la question du genre et peuvent faire plus de mal que de bien (par ex. augmenter la violence domestique), ou seulement répondre aux besoins pratiques des femmes sans déconstruire les stéréotypes genrés.

Le programme de la protection sociale se développe pour inclure des objectifs transformateurs et distributionnels: on passe de solutions à court terme à des approches à long terme qui éliminent les obstacles structurels renforçant la pauvreté. Ceci reconnaît le fait que mettre l'accent sur *l'égalité* et les *droits* en plus de la protection économique, est nécessaire pour sortir les foyers de la pauvreté. Plutôt que d'augmenter « uniquement » la consommation et les résultats sur le plan du bien-être fondamental pour les plus pauvres, la protection sociale transformative traite les dynamiques de leur marginalisation et de leur exclusion, facteurs sous-jacents au déséquilibre des forces. **Une protection sociale transformative a recours à des stratégies en matière d'autonomisation sociale afin de répondre, dès le début, aux questions de l'exclusion et de l'équité sociales, en introduisant des interventions axées sur les actions collectives et sur l'expression des opinions des femmes et de leur pouvoir de décision, en parallèle d'instruments plus traditionnels, comme les transferts sociaux et l'assurance sociale, combinés avec des articulations vers les services sociaux majeurs.**

Une approche basée sur le genre possède plusieurs avantages lorsque l'on se place dans l'optique du genre. Elle positionne la

[22] A quelques exceptions près, comme le programme *Challenging the Frontiers of Poverty Reduction* du Bangladesh, mis en place par la BRAC, et le programme *Estancias* au Mexique (plan de subvention des crèches), qui soutient les tâches de soins des femmes afin de promouvoir leur participation à la main d'œuvre rémunérée.

protection sociale comme un outil puissant pour traiter un système plus large d'inégalités. Elle place le programme au-delà des arguments instrumentaux qui se concentrent sur les femmes comme une formule miracle permettant d'éliminer la pauvreté. Une approche fondée sur les droits considère *la manière* dont la protection sociale contribue à l'objectif de l'égalité entre les sexes, dès le début, au lieu de simplement considérer les impacts différentiels pour les femmes et les hommes.

Par exemple, la protection sociale peut être utilisée de manière plus stratégique pour laisser une place à l'opinion des femmes dans les décisions et les actions allant au-delà de la protection sociale, afin qu'elles s'expriment sur les questions relatives à la garantie d'un plus grand nombre d'opportunités d'emplois pour les femmes et déconstruisant les stéréotypes genrés concernant « les travaux appropriés ». Axée sur les dynamiques entre les sexes, elle va au-delà « des femmes », jusqu'aux relations entre individus dans un contexte social donné – ce qui signifie étendre le rôle des hommes et des garçons, et reconnaître la diversité parmi les différentes femmes selon leur fonction dans d'autres relations sociales et à différents stades de leur vie. Cela nécessite de considérer les différents aspects de l'identité d'une personne (sexe, âge, race, religion, etc.), créant potentiellement des expériences uniques d'oppression ou de privilèges. De la perspective des socles de protection sociale, la protection sociale se positionne de manière plus explicite comme un droit universel que les citoyens peuvent réclamer de l'Etat, parce que ce dernier a le devoir de traiter les facteurs d'inégalités à différents stades de leur vie. Ce sont le droit à des services de santé de base et à une sécurité du revenu pour les enfants (par ex. *Child Grant* en Afrique du Sud), le droit à une sécurité du revenu de base en cas d'incapacité à se rendre au travail (par ex. pour les chômeurs, les femmes en congé maternité ou en raison d'un handicap) et le droit à une retraite vieillesse. Ceci se distingue alors de la plupart des interventions d'autonomisation économique, qui peuvent contribuer à l'opinion et au pouvoir économique personnelle des femmes, mais qui ne tiennent pas toujours compte des diverses vulnérabilités face au risque au cours de la vie d'un individu, lorsque celui-ci n'est pas en mesure de travailler ou d'exprimer son opinion et sa force pour des raisons variées, y compris ses responsabilités de soins.

Recommandations : que peuvent faire les gouvernements pour rendre la protection sociale plus réceptive à la question du genre ?

Parce que les normes et les dynamiques relatives au genre sont complexes et varient au cours de la vie, il est vital d'adopter le point de vue de l'équité entre les sexes déjà dans la **phase de conception**, afin d'identifier l'approche et la combinaison les plus efficaces en matière d'instruments de protection sociale. Un **suivi constant** est alors requis lors de la mise en œuvre, en plus de mécanismes efficaces de contrôle et de gouvernance en place pour suivre les progrès et assurer que les instruments de la protection sociale sont bien réceptifs à la question du genre (**cf. Tableau 1**). Les recommandations principales suggérées par les experts (Holmes & Jones, 2013; Sepulveda & Nyst, 2012) efficaces dans ce domaine sont les suivantes :

Recommandation 1 : garantir que la conception du programme tient compte d'une analyse complète des besoins économiques et sociaux des femmes tout au long de leur vie

La protection sociale doit respecter et reconnaître le rôle des femmes en tant que « soignantes » non rémunérées, sans renforcer les scénarios de discrimination et de stéréotypisation négative. Il convient de prendre des mesures afin de promouvoir la valeur des tâches de soins et de combiner les responsabilités de la société et de l'Etat face à

ces tâches, tout en encourageant les hommes à participer plus activement au soutien des membres de la famille et à leurs soins. Ceci garantira que les interventions du programme ont conscience des différents besoins liés au sexe, pour les hommes comme pour les femmes, et permettra de mieux planifier une articulation entre les programmes complémentaires et les services qui soutiennent les besoins pratiques et stratégiques. A cette fin, les programmes devraient être conçus pour :

- Offrir des centres de soins pour enfants où les femmes laissent leurs enfants en toute confiance et impliquer les hommes dans les discussions concernant les rôles et les relations des hommes et des femmes
- Cartographier les réseaux de soutien informel de la protection sociale et contrôler les impacts de la protection sociale sur ces réseaux lors de la mise en œuvre afin d'assurer qu'ils ne s'érodent pas
- Offrir des salaires égaux pour les emplois publics et allouer des « jobs appropriés » (et déconstruire les stéréotypes liés au genre en matière de « jobs appropriés »)
- Institutionnaliser de meilleures articulations avec les initiatives supplémentaires en impliquant les différentes parties prenantes (gouvernement, secteur privé, syndicats, organisations de la société civile et organisations de militantes féministes) pour soutenir les articulations à des programmes d'éducation sur l'alimentation, sur les droits des enfants et sur les opportunités d'entrepreunariat pour les femmes, en plus du partage d'informations et de sessions de sensibilisation axées sur les vulnérabilités spécifiques au genre (par ex. violence liée au genre)
- Encourager un modèle dynamique de coopération entre les sexes et les générations qui ait le potentiel de générer des résultats positifs pour les membres du foyer, notamment les pères qui se retrouvent, dans le cas contraire, exclus des responsabilités de soins
- Renforcer la capacité productive des femmes en intégrant des services qui protègent et font fructifier les biens (par ex. santé au travail, arrangements/négociations collectives, salaire minimum, législation, services de soins à l'enfant) et en utilisant des fonds sociaux pour la création d'emplois

Recommandation 2 : investir dans la formation des capacités de conception et dans la mise en place de personnel

Les compétences des concepteurs et des agents de mise en œuvre et de contrôle des programmes doivent être développées pour garantir que la conception d'une protection sociale réceptive à la question du genre soit mise en pratique. Ceci consiste en la formation des capacités des consultants recrutés pour évaluer les programmes, celle des responsables des projets, basés dans les bureaux des donateurs, et celle du personnel de contrôle et d'évaluation sur le terrain. Souvent, ce sont des pauvres qui finissent par être aux services d'autres pauvres et on considère normal qu'ils aient accès à des services de mauvaise qualité mis en œuvre par un personnel peu formé. Les formations devraient porter sur les questions relatives au genre (notamment l'attention aux impacts indésirables comme la violence liée au genre) et donner des directives claires quant aux responsabilités organisationnelles, créer des liens avec la communauté et faire office de tutorat pour les bénéficiaires.

Recommandation 3 : intégrer le contrôle, l'évaluation et la didactique liés au genre dans les programmes de protection sociale

Garantir que la question du genre est intégrée

de manière plus efficace dans les programmes de protection sociale requiert des données mieux ventilées par sexe et par âge, concernant les questions telles que le contrôle des ressources et la prise de décision au sein du foyer. Il existe une série de nouveaux indicateurs permettant de mesurer l'autonomisation et pouvant être utilisés pour tracer des changements plus significatifs dans les relations genre/pouvoir. Ces changements doivent faire l'objet d'un suivi de façon continue afin d'impacter la conception d'une protection sociale transformative. Ceci requiert des ressources adéquates si l'on veut obtenir des systèmes de contrôle, d'évaluation et de didactique innovants afin de rentrer dans les lignes et plans budgétaires. Ceci nécessite aussi d'apporter un soutien aux instances locales, afin de rendre ces mesures innovantes concrètes.

Recommandation 4 : renforcer le pouvoir de décision, la défense et la représentation des femmes

De la phase de conception jusqu'à la mise en œuvre, les programmes de protection sociale doivent avoir de solides mécanismes formels permettant la consultation et la collaboration avec les femmes et les hommes, et des mécanismes solides de contrôle et de gouvernance continus. Les ONG, les organisations de la société civile et les organisations de militantes féministes peuvent soutenir le renforcement des mouvements communautaires qui s'attèlent à rappeler leurs responsabilités aux gouvernements et aux donateurs. Les prochaines étapes sont :

- Investir dans le renforcement de la sensibilisation des communautés quant à leurs droits et prestations (par ex. Le *Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Scheme,* en Inde, qui met l'accent sur le droit des individus à l'emploi)
- Impliquer les pères, les frères et les fils par le biais du dialogue communautaire et des sessions de sensibilisation, afin qu'ils soutiennent leurs épouses, mères et sœurs et promeuvent le partage des soins reproducteurs au sein du foyer, apportent leur soutien aux activités entrepreneuriales des femmes et encouragent l'éducation de leurs filles
- Augmenter la visibilité sociopolitique des femmes par une représentation politique au sein du gouvernement local, par des interventions juridiques destinées à assurer que la législation est formulée de manière équitable, par l'éducation et par la sensibilisation
- Créer des espaces sûrs pour les femmes où elles puissent exprimer leurs préoccupations en investissant dans des chaînes plus participatives et des espaces sûrs pour les femmes participant activement à la gouvernance de la protection sociale, ainsi que des mécanismes de réclamation
- Investir dans des interfaces communautaires efficaces /interfaces concernant les programmes pour permettre aux femmes et aux hommes d'articuler leurs opinions de manière pertinente (par ex. par des processus d'audit social axés sur les mécanismes de réclamation et un soutien pour le tutorat des femmes)

Tableau 1. Considérer les enjeux relatifs à l'égalité entre hommes et femmes dans l'élaboration et la programmation des politiques de protection sociale

Activité	Points d'entrée pour traiter la question du genre
Elaboration des mesures politiques et des programmes	• Assurer une identification claire et participative et une analyse des vulnérabilités sociales liées au genre (par ex. rôles différents au sein du foyer, déficit en temps chez les femmes et les filles en raison de responsabilités domestiques, participation limitée à la prise de décisions, barrières linguistiques, violence et abandon, restrictions en mobilité, accès inégal aux ressources productives, etc.), besoins, intérêts et priorités
Mise en oeuvre	• Développer des capacités adaptées et permanentes destinées aux objectifs relatifs au genre (destinées aux participants et organisateurs, hommes et femmes, des programmes) • Mener une formation des capacités afin de permettre à la gouvernance des institutions de comprendre les enjeux liés à l'égalité entre hommes et femmes afin d'intégrer ceux-ci aux lois, politiques et à l'allocation des ressources destinées à soutenir le développement de la volonté politique qui initiera ces changements • Encourager un engagement fort pour traiter les vulnérabilités liées au genre • Développer des mécanismes de responsabilisation qui garantissent la participation des hommes et des femmes à la gouvernance et à la mise en œuvre des programmes • Assurer des financements suffisants à moyen et à long terme
Contrôle et évaluation	• Collecter, analyser and disséminer les données/indicateurs ventilés par sexe et par âge • Garantir la participation des hommes et des femmes • Evaluer les actions menées pour résoudre les inégalités entre hommes et femmes • Saisir les progrès dans le traitement des vulnérabilités économiques et sociales
Gouvernance et responsabilité	• Intégrer activement les hommes et les femmes aux mécanismes leur permettant de donner leur avis sur la protection sociale

Source: Adapté de Holmes & Jones (2010b)

Ressources et références principales

Dossiers et panoplies disponibles sur Internet

- Plateforme pour la protection sociale et les droits de l'homme: http://socialprotection-humanrights.org/key-issues/gender/
- COMPREND un dossier sur la protection sociale: http://www.ascleiden.nl/content/webdossiers/social-protection-africa
- Dossier Broker: http://thebrokeronline.eu/Articles/Resources-on-social-protection
- Dossier OIT: https://www.ilo.org/gimi/gess/ShowMainPage.do
- Panoplie de l'ODI sur le genre : http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/6262.pdf
- Dictionnaire des mouvements féministes: http://www.wluml.org/sites/wluml.org/files/feminist-movement-builders-dictionary-jass.pdf
- Rapport de l'ONU-Femmes: http://socialprotection-humanrights.org/resource/progress-of-the-worlds-women-transforming-economies-realizing-rights/
- Etude de l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) sur la protection sociale: http://www.ifpri.org/topic/social-protection
- Etude FAO sur les recherches qualitatives sur l'autonomisation économique des femmes et la protection sociale: http://www.fao.org/3/a-i4420e.pdf
- Save the Children: ressources sur la protection sociale axée sur les enfants http://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/docs/Children_and_Social_Protection_Jan_07_1.pdf
- Protection sociale axée sur l'alimentation: http://www.fao.org/fsnforum/forum/discussions/social-protection-nutrition

Bibliographie

Berhane, G., Hoddinott, J., Kumar, J., Tafesse, N., Diressie, A., Yohannes, M., SabatesWheeler, R., Handino, R. and Lind, J. (2011) *Evaluation of Ethiopia's food security program: documenting progress in the implementation of the Productive Safety Nets Programme and the Household Asset Building Programme*. Institute of Development Studies (IDS), Brighton.

Cherrier, C., Gassmann, F., Mideros Mora, A. and Mohnen, P. (2013) *Making the investment case for social protection: methodological challenges with lessons learnt from a recent study in Cambodia*. UNICEF Working Paper 2013–06, UNICEF Office of Research, Florence.

Holmes, R. and Jones, N. (2009) *Putting the social back into social protection*. Background Note, Overseas Development Institute (ODI), London

Holmes, R. and Jones, N. (2010a) *Rethinking social protection: using a gender lens*. ODI Working Paper 320, Overseas Development Institute (ODI), London.

Holmes, R. and Jones, N. (2010b) *Social protection programming: the need for a gender lens*. ODI Briefing Paper 63, Overseas Development Institute (ODI), London.

Holmes, R. and Jones, N. (2010c) *How to design and implement gender-sensitive social protection programmes*. Overseas Development Institute (ODI), London.

Holmes, R. and Slater, R. (2012) *Social protection and gender: a life-cycle approach*. AusAid Pacific Social Protection Series: Poverty Vulnerability and Social Protection in the Pacific, Commonwealth of Australia.

Holmes, R. and Jones, N. (2013) *Gender and social protection in the developing world:*

beyond mothers and safety nets. Zed Books, London.

ILO (2012) *Towards effective and fiscally sustainable social protection floors*. ILO, Geneva.

INCLUDE (nd) *The business case for social protection in Sub-Saharan Africa*. Knowledge Platform on Inclusive Development Policies (INCLUDE), http://includeplatform.net/theme-main/social-protection/

INCLUDE (nd) *The business case for social protection in Sub-Saharan Africa*. Knowledge Platform on Inclusive Development Policies (INCLUDE), http://includeplatform.net/theme-main/social-protection/

En route pour la Conférence mondiale conjointe sur le travail social, l'éducation et le développement social en juillet 2018 à Dublin

Les représentants du Conseil International d'Action Sociale, l'Association internationale des Ecoles du travail social et la Fédération internationale des travailleurs sociaux se sont rassemblés les 7 et 8 mars 2017 à Dublin en Irlande, afin de discuter des enjeux majeurs relatifs à la préparation de la prochaine Conférence mondiale sur le travail social, l'éducation et le développement social. La Conférence mondiale conjointe est prévue à Dublin du 4 au 7 juillet 2018 et aura pour thème : « Durabilité de l'environnement et de la communauté : les solutions humaines pour faire évoluer la société ». L'objectif est de rassembler au moins 2 000-2 500 universitaires, éducateurs et praticiens afin de discuter des enjeux brûlants du développement durable dans le cadre des pratiques du travail social et du développement social.

Les participants à la réunion préparatoire mentionnée auparavant ont discuté de tous les détails du processus préparatoire, à commencer par le programme de la conférence à venir, et ont fait part de leur avis sur les thèmes retenus par le comité scientifique. La totalité des intervenants suggérés a été approuvée, mais la liste reste ouverte afin d'intégrer d'autres personnalités distinguées comme intervenants, y compris d'anciens politiques éminents.

Il a été décidé, afin d'assurer de bonnes discussions, de rendre le colloque et les ateliers plus interactifs, de manière similaire au format panel/débat, tout en visant un certain équilibre entre présentations orales et sessions interactives. Le troisième Rapport mondial sur le programme mondial sera dévoilé lors de la conférence, et sa préparation est en bonne voie.

Il a été clarifié que le recours au site web et aux applications pour les présentations et les contributions pouvait être une meilleure option que les clés USB et les documents imprimés. Il a été suggéré que le site web de la conférence reste ouvert plus de deux ans. Les propositions de contribution ayant des styles de présentations diverses et interactives (p.ex. le recours aux médias sociaux, des supports visuels alternatifs, des informations communes avec les utilisateurs, etc.) sont les bienvenues. Une publication spéciale contenant une sélection de contributions issues de la conférence est à l'étude. Les chaînes de marketing pour la conférence (site web et liens externes, médias sociaux), ainsi que des stratégies de publicité et de sponsoring ont également été envisagées.

La gestion des bourses pour la conférence a aussi été clarifiée par les trois organes mondiaux et le comité organisateur local. La présentation d'un document de recherche à cet égard serait facultative. L'accent sera mis sur les personnes qui apportent un réel plus à la conférence, tant comme académiciens et éducateurs, que comme praticiens du

développement social. Une interprétation simultanée sera assurée en anglais, espagnol, français et dans les langues officielles.

Il a été décidé que le 90e anniversaire de la première conférence internationale sur le travail social en 1928 à Paris, devenu plus tard un organe permanent et qui donna naissance aux trois organisations partenaires, sera commémoré lors de la Conférence mondiale conjointe à Dublin en 2018.

Ressources et liens utiles : trouvailles du mois

Tendances mondiales : défis et opportunités dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, *UNRISD, Mars 2017*

Ce rapport, fruit d'une coopération entre le PNUD et l'UNRISD, rédigé par Esuna Dugarova et Nergis Gulasan, évalue les tendances récentes de six domaines importants qui font partie intégrante des ODD ou bien dont l'importance est telle qu'ils sont susceptibles de conditionner les perspectives d'atteinte des objectifs. Ces six « méga tendances » portent sur la pauvreté et les inégalités, sur la démographie, sur la dégradation environnementale et le changement climatique, sur les chocs et les crises, sur la coopération au développement et le financement du développement, et sur les innovations technologiques.

Plus d'informations :

http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/(httpPublications)/1B970CE3C63126F2C12580E40037BBBC?OpenDocument

Counting Women's Work: mesurer l'économie genrée sur le marché et dans les foyers. ***Bulletin NTA, Numéro 11, Janvier 2017***

Ce numéro du Bulletin NTA (National Transfers Accounts) porte avant tout sur la mesure du travail des femmes sur le marché et au-delà. Il se fonde sur les analyses effectuées par les équipes de recherche de « Counting Women's Work » au Ghana, au Mexique, au Sénégal, au Vietnam et aux Etats-Unis.

Plus d'informations :

http://www.eastwestcenter.org/system/tdf/private/ntabulletin011.pdf?file=1&type=node&id=35955

The content of this Global Newsletter may be freely reproduced or cited provided the source is acknowledged. The views do not necessarily represent policies of ICSW.

Newsletter Editor:
Sergei Zelenev, Executive Director
E-mail: szelenev@icsw.org,

Address:
ICSW, 5700 Arlington Ave.,
Bronx, New York, 10471 (US Office)

icsw@icsw.org
Website www.icsw.org

If you wish to cease receiving this newsletter, please click 'here' providing your name and email address